

Le 17 mai 2017

Achemineuses et achemineurs de nuit – mise à jour

La Société canadienne des postes a avisé le Syndicat aujourd’hui qu’elle entendait apporter des modifications à son projet qui consiste à séparer les tâches de tri des tâches de livraison pour les itinéraires de factrices et facteurs.

La Société a décidé de reporter le projet à plus tard au poste de facteurs et factrices « C » d’Ottawa. Pour résoudre son problème de manque d’espace, elle optera plutôt pour la mise en œuvre du système à deux vagues où les factrices et facteurs se partagent un casier de tri.

Pour ce qui est de Laval-ouest, la Société a décidé d’aller de l’avant avec son projet, mais elle a avisé le Syndicat que les achemineuses et achemineurs qui seraient affectés au tri effectueraient ce travail durant le quart de jour.

Même si la Société modifie temporairement sa position, elle a néanmoins l’intention d’aller de l’avant avec son initiative pour 2018. Nous vous tiendrons au courant de l’évolution de ce dossier.

Solidarité,



Martin Champagne
4^e vice-président national

2011-2015 / Bulletin n° 248
SC/jl/sepB 225

